

Municipalité de Saint-Jacques PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE MONTCALM MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC

ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DES CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES

AVIS PUBLIC EST DONNÉ CONCERNANT UNE MODIFICATION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES :

QU'une résolution numéro 393-2021 a été adoptée le 27 septembre 2021 afin que la séance ordinaire du conseil prévue le 1^{er} novembre 2021 soit déplacée au 15 novembre 2021 à 19 h à la salle du conseil de la mairie de Saint-Jacques située au 16, rue Maréchal à Saint-Jacques, et ce, en raison des élections municipales qui auront lieu le 7 novembre 2021.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 30^E JOUR DE SEPTEMBRE 2021.

Josée Favreau, OMA, g.m.a.

Directrice générale et secrétaire-trésorière